# UNE FAMILLE PROTESTANTE DE MONTAUBAN : LES VIÇOSE (XVI°-XVII° SIÈCLES)

PAR
NADINE GILBERT

#### **SOURCES**

Les archives de la famille Courtois de Viçose sont la propriété de M. Édouard Courtois de Viçose; elle sont conservées au château de Lacourt-Saint-Pierre, dans le Tarn-et-Garonne. Les sources notariales des Archives départementales de Tarn-et-Garonne et de Gironde complètent leurs indications.

Les fonds manuscrits de la Bibliothèque nationale (collections Clairambault, Dupuy, Thoisy, d'Hozier, Chérin, fonds français), les séries E (arrêts du Conseil du roi), AP et TT des Archives nationales, les séries B, C, E des Archives départementales de Gironde, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques, ainsi que les archives communales de Montauban et Bordeaux, ont été également consultés.

#### INTRODUCTION

L'histoire du protestantisme montalbanais est bien connue. Peu de travaux ont cependant abordé la question sous l'angle de l'étude des familles qui ont marqué l'histoire de Montauban. L'existence d'un fonds non déposé de la famille de Viçose offre la possibilité de compléter cette lacune : du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XIX<sup>e</sup>, les Viçose participent à l'histoire de Montauban, place de sûreté protestante, ville révoltée contre son roi, en butte enfin aux dragonnades du règne de Louis XIV. Ils se trouvent également mêlés à l'histoire du royaume, pendant les guerres de religion tout d'abord, lorsqu'ils servent Henri de Navarre puis Henri IV, puis au XVII<sup>e</sup> siècle, lorsqu'ils participent aux révoltes protestantes du Midi sous le règne de Louis XIII. Après la révocation de l'édit de Nantes, ils sont l'une des rares familles du milieu des barons montalbanais à avoir choisi d'émigrer plutôt que d'abjurer.

### PREMIÈRE PARTIE

# DE MICHEL À BENJAMIN DE VIÇOSE : ASCENSION ET STAGNATION

#### **CHAPITRE PREMIER**

LES ORIGINES: MICHEL VISSOZE

Le premier membre de la famille de Viçose connu à Montauban est un médecin portuguais, Michel Vissoze; venu de Paris, il s'installe à Montauban vers 1540; la ville lui confie deux années durant la régence des écoles, de 1540 à 1542. Un premier mariage en 1541 avec la fille du syndic des consuls de Montauban, Jean Forneri, reste peut-être à l'état de projet; son mariage avec Astrugue de Rondelli, fille d'un marchand de la ville, le fixe définitivement à Montauban où il exerce jusqu'à sa mort (vers 1560) la profession de médecin.

#### CHAPITRE II

#### LE SERVICE DU ROI : JEAN ET RAYMOND DE VIÇOSE

Des quatre enfants de Michel Vissoze, deux, Raymond et Jean, après des études de droit entament une carrière au service du roi de Navarre: Raymond comme secrétaire de la chambre de Navarre, signant en finances à partir de 1577, auprès d'Henri de Navarre (au retour de ce dernier dans le Sud-Ouest, au terme du séjour forcé qu'il effectua à la cour de France après la Saint-Barthélémy), et Jean comme lieutenant du sénéchal de Montauban. Le troisième fils, prénommé également Jean, semble avoir quitté Montauban définitivement pour entrer au service du dernier frère d'Henri III, le duc d'Alençon, en qualité de gentilhomme ordinaire de la chambre et n'être jamais revenu dans le Midi. Raymond accompagne au contraire Henri de Navarre dans sa lente conquête du pouvoir: secrétaire spécialisé dans les affaires touchant aux finances, il est apprécié pour ses qualités de négociateur. Il participe aux batailles importantes: il est présent à Coutras et à Ivry, ce qui vaut à la famille l'autorisation de porter sur ses armes un panache blanc.

Jean de Viçose demeure à Montauban: lieutenant particulier du sénéchal en 1583, puis lieutenant général de 1597 jusqu'à sa mort en 1620, il est en fonction durant une période particulièrement agitée de cette institution et occupe, dans une ville citadelle du protestantisme, une position qui lui permet de jouer un rôle modérateur, face au conseil de ville et aux habitants. Il est lié aux conseillers et aux agents financiers d'Henri de Navarre puis d'Henri IV pour le Sud-Ouest et le Midi; dans cette même perspective, ses liens avec son frère Ray-

mond restent très étroits.

Les Viçose et leur entourage à Montauban participent à la gestion du domaine royal : Jean de Viçose afferme à plusieurs reprises, en 1583 et 1594-1596, les

biens de la dot de Marguerite de Valois en Rouergue et Quercy. Son beau-frère Pierre de Vaurs est, à Montauban, le trésorier du domaine de Rouergue et

Ouercy.

Après l'avènement d'Henri de Navarre au trône de France, les Viçose continuent dans le Midi à le servir dans son œuvre de pacification du royaume. Ils sont les hommes de terrain chargés d'expliquer la politique royale et d'obtenir les ralliements. De 1589 à 1598, l'activité est intense. Tandis que Jean de Viçose représente à Montauban l'autorité royale, Raymond de Viçose demeure en Guyenne, comme intendant des finances attaché au maréchal de Matignon, et continue à exercer auprès de lui les fonctions qu'il détenait auprès d'Henri de Navarre depuis 1577 : il prend à ce titre rang et séance au bureau des finances de Guyenne le 8 mai 1595 et s'installe définitivement à Bordeaux. Il demeure alors surtout le spécialiste financier des gouverneurs successifs : il est chargé de surveiller ces derniers et de rendre compte de l'état de l'esprit public dans la province, lorsqu'il n'est pas envoyé pour remplir la même tâche auprès d'autres gouverneurs à l'occasion d'une inspection générale, ou investi du soin de dénouer des conflits de personnes à l'échelon local. Il est, enfin, l'homme à qui on confie le maniement d'importantes sommes d'argent dans des circonstances exceptionnelles, telle la remise à l'entrepreneur hollandais Conrad Gauzen des sommes destinées à financer l'asséchement des marais de Bordeaux et de Bruges à partir de 1604, ou la distribution annuelle du subside accordé par le roi aux protestants pour leurs affaires secrètes. Sa longue habitude et sa parfaite connaissance des affaires de la province, ses relations, sa modération sont connues et précieuses. Ce rôle ne l'empêche pas de soutenir les intérêts locaux : il appuie les communautés qui, à partir de 1595, tentent de s'opposer à l'introduction du système des élections en Guyenne.

#### CHAPITRE III

#### LES DIFFICULTÉS DU XVII · SIÈCLE

Une double succession difficile, après la disparition presque simultanée de Raymond et de Jean de Viçose (1619 et novembre 1620), aggravée par les circonstances du siège de Montauban (1621), la participation des deux fils aînés de Raymond de Viçose, Henri et Alphonse, aux révoltes protestantes du marquis de la Force en 1620 et du duc de Rohan en 1627, marquent une cassure dans l'histoire de la famille : c'est la fin de l'accession aux offices pour les Vicose, auxquels échappent toutes les charges de Jean et de Raymond de Viçose. La famille d'Escorbiac, alliée des Viçose à Montauban, semble avoir particulièrement profité de la circonstance : Samuel d'Escorbiac, beau-frère de Jean de Viçose, obtient en 1623 l'office de lieutenant général à Montauban, après avoir longtemps siégé à la chambre de l'édit de Castres comme conseiller protestant, puis au tribunal du sénéchal de Montauban comme lieutenant particulier civil et criminel. Les Viçose parviennent à sauvegarder leurs biens, grâce aux lettres de rémission qu'ils obtiennent en 1622, mais plus difficilement après la condamnation et l'exécution d'Alphonse de Viçose sur ordre du parlement de Toulouse le 11 décembre 1628.

Les autres fils de Raymond de Viçose, Jean, Jean-Jacques et Benjamin se contentent ensuite de poursuivre des carrières militaires, les seules qui leur soient désormais ouvertes, et de régler les successions de leur père et de leur oncle. Bien qu'ils conservent des liens avec la Guyenne, la famille se replie dès lors sur Montauban, où se trouvent les possessions dévolues aux cadets. A partir de cette époque, les Viçose se consacrent à la mise en valeur de celles-ci, sans plus se mêler aux affaires politiques, sauf à titre exceptionnel : en 1659, Benjamin de Viçose est député à Paris par les protestants de Montauban pour porter au roi une supplique à la suite d'un incident entre étudiants à l'académie protestante de Montauban.

## DEUXIÈME PARTIE

## LA FORTUNE DES VIÇOSE

Les Viçose du XVIIe siècle tiennent leur patrimoine de leur oncle Jean de Vicose qui poursuit à Montauban pendant plus de cinquante ans l'élaboration lente et tenace d'une fortune issue, à l'origine, de la marchandise. A l'héritage paternel, constitué comme chez beaucoup de bourgeois de Montauban dans la première moitié du XVIe siècle, d'un patrimoine immobilier en ville, complété par quelques jardins et vignes aux abords de la cité ainsi que par des métairies, s'ajoute un apport de même nature, provenant de la famille de la femme de Michel Vissoze, héritière d'une famille marchande de Montauban, les Rondelli. Jean de Viçose se contente tout d'abord de compléter les possessions familiales à Verlhaguet-Saint-Jean, un village de la banlieue montalbanaise. Sa position au sénéchal de Montauban lui permet de se livrer au prêt à intérêt; en même temps, elle lui garantit les moyens de recouvrer ses créances grâce à la facilité dont il bénéficie pour obtenir décrets et saisies contre ses divers débiteurs : ceux-ci lui abandonnent terres et métairies autour de la ville pour se libérer de leurs dettes. Son aisance financière et son crédit lui permettent d'avancer des sommes à la ville et de racheter aux consuls défaillants les portions du domaine que le roi aliène à Montauban. Il perçoit des droits sur toutes les activités de la ville (moulins à blé, péages, droits de boucherie, lods et ventes de la ville, dîmes), grâce à son association avec deux autres notables de Montauban, Michel Leclerc et une riche veuve, Anne de Tappie. L'étape finale de cet enrichissement est constitué par le rachat à bas prix de trois seigneuries (Lacourt-Saint-Pierre, Génébrières et Courondes, Villebrumier), proches de Montauban et ruinées par les guerres, à des familles nobles en difficulté, pratique attestée chez d'autres bourgeois de la ville au sortir des guerres de religion. Ces investissements variés, quoique classiques, nécessitent la remise en valeur des biens acquis, tâche à laquelle Jean de Viçose consacre toute la fin de son existence.

Raymond de Viçose conserve longtemps des attaches à Montauban où il réalise diverses acquisitions avec son frère Jean. Mais dès 1595, il s'installe définitivement en Guyenne où le retour de la paix lui procure les moyens de s'établir : il possède une maison dans le quartier des Chartreux à Bordeaux ; il achète des seigneuries dévastées par les guerres et qu'Henri IV aliène dans le duché d'Albret (Cazeneuve et Castelnau-de-Cernès dans la vallée de Ciron en Bazadais, Saubiac et Savignac). Lui aussi pratique le prêt à intérêt, mais à une échelle

bien supérieure à celle de son frère Jean, et se consacre au relèvement des biens

qu'il a acquis.

Les huit neveux et nièces de Jean de Viçose héritent de deux fortunes de constitution récente, qui se composent de quatre éléments : des offices, des seigneuries à peine remises en état et dont l'exploitation est encore tâtonnante, une masse très importante d'obligations, diverses rentes à Montauban.

Deux périodes sont à distinguer : avant 1640-1643, l'héritage est partagé entre Henri, le fils aîné, et les cadets, représentés par leur tuteur, le mari de la fille aînée de Raymond de Vicose, Jacques de La Chaussade, baron de Calonges. Les héritages de Guyenne et de Montauban ne sont pas séparés. C'est une période de pertes sévères. La branche aînée se replie sur les possessions en Bazadais dont les branches cadettes lui abandonnent les droits. Cette période est marquée par une figure féminine importante, celle de Marguerite de Viçose, sœur de Raymond et de Jean, et veuve de Pierre de Vaurs, qui gère à Montauban les biens de ses neveux. Après sa mort en 1639 et l'extinction en lignée masculine de la branche aînée des Viçose en Guyenne, Benjamin et Jean, les fils cadets survivants de Raymond de Viçose, s'installent à Lacourt-Saint-Pierre et Génébrières dont ils remettent les terres en état, après les destructions de 1621-1622. Le bilan de leurs possessions laisse apparaître des difficultés dont témoignent leurs emprunts fréquents et leurs procès contre leurs créanciers; leurs terres, mal gérées, ne rapportent pas ce dont disposaient leur père et leur oncle, assurés des revenus réguliers procurés par leurs offices, les intérêts des prêts qu'ils consentaient et les revenus de leurs rentes. Ces dernières se révèlent décevantes, lorsqu'elles ne servent pas à payer les dettes. Benjamin et Jean de Vicose soutiennent de nombreux procès contre les héritiers de ceux auquels leurs oncles avait acheté terres et rentes.

## TROISIÈME PARTIE

## MENTALITÉS ET ATTITUDES

Au XVII<sup>e</sup> siècle, les Viçose appartiennent au milieu des barons protestants du Montalbanais : le château de Génébrières est un lieu de culte réformé. Mais aux modérés de la génération de Jean et Raymond de Viçose, succède une génération plus inquiète, qui assiste à la remise en question des acquis de la période précédente. Les liens avec le milieu des anciens serviteurs d'Henri de Navarre sont maintenus grâce à des mariages qui s'échelonnent tout au long du XVII<sup>e</sup> siècle (famille de Favas, Dupin de Lallier, Caumont La Force et du Bourg), mais les Viçose s'allient aussi aux barons de Montauban (familles de Bar, de Caumont à Montbeton et Villemade, de Montbartier et du Bousquet).

Les Viçose défendent leur récente accession à la noblesse en obtenant du roi divers privilèges et en faisant respecter sur leurs terres tous les droits féodaux ; ils obtiennent la maintenue de leur noblesse en 1670. Les références à leurs origines portugaises et nobles (comme issus de la famille de Bragance) sont

pratiquement absentes.

Les foyers sont caractérisés par un grand nombre d'enfants, des remariages peu fréquents, des cadets célibataires qui embrassent des carrières militaires dans des grades modestes. Les femmes, très discrètes, jouent un rôle effacé, sauf en cas de veuvage.

Le manque de sources empêche de cerner véritablement la culture familiale durant la période considérée.

#### CONCLUSION

La famille de Viçose, maison à l'ascension sociale récente, qui s'attache à mener une vie noble et à maintenir un train de vie de plus en plus coûteux, fait en 1688 le choix de l'exil : choix mûrement réfléchi, fruit d'un protestantisme intransigeant dont témoignent à partir de 1681 de nombreux incidents à l'occasion desquels les Viçose se trouvent au œur de la résistance à la persécution. Exil peut-être préparé longtemps à l'avance, mais considéré comme une solution provisoire : les liens avec Montauban sont maintenus ; dès 1723, les Viçose reviennent discrètement en France où ils retrouvent une partie de leurs biens.

La famille a été durement éprouvée par la répression et l'exil. Elle offre l'image de personnages solidement enracinés dans le pays, à défaut d'une réussite sociale plus éclatante, qui restait possible à la mort de Jean de Viçose en 1620.